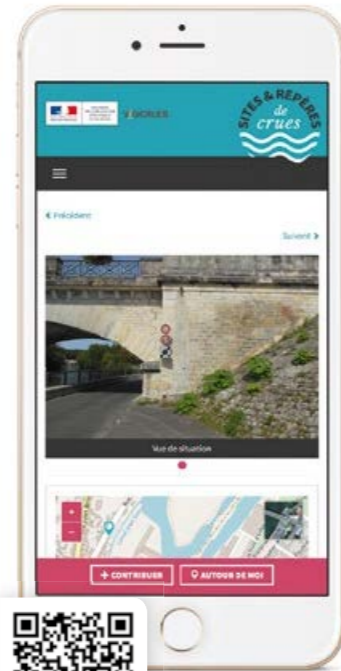




OÙ CONSULTER LES INFORMATIONS SUR CES REPÈRES D'INONDATIONS ?

Une plateforme nationale des sites et repères de crues a été mise en ligne en septembre 2016 par le Ministère en charge de l'environnement.



www.reperesdecruces.developpement-durable.gouv.fr

Elle centralise les recensements de repères de crues sous toutes leurs formes (repères physiques, laisses de crues, témoignages, photographies...) et quel que soit le type d'inondation. Elle permet la consultation des informations (localisation, photographie, date, cote...) et la contribution au recensement en ligne (outil collaboratif).

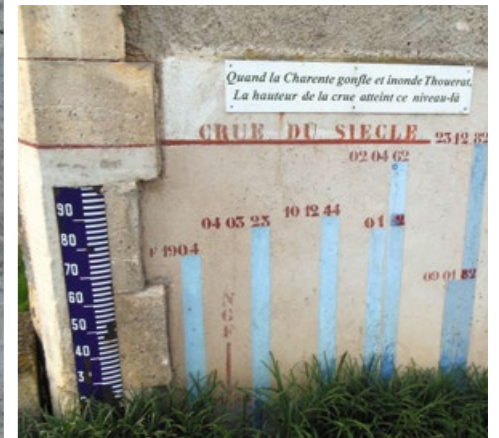
La plateforme distingue le « site » qui correspond à un lieu contenant des repères et le « repère » qui correspond à la marque d'un niveau de crue. La recherche peut s'effectuer soit par navigation cartographique soit par critères de liste.

Vous trouverez également sur le site de l'EPTB Charente un document rassemblant l'ensemble des fiches signalétiques des repères de crues et de submersions marines du bassin de la Charente.



Un outil cartographique interactif est en cours de développement sur le site.

www.fleuve-charente.net



QUELQUES DATES « REPÈRES »

Février 2010 L'estuaire de la Charente submergé par la tempête Xynthia

Janvier 1994 Des inondations généralisées, en deçà du niveau de 1982

Avril 1986 Un niveau de crue historique pour la Seugne

Décembre 1982 La crue « du siècle » pour l'ensemble du bassin versant

Mars-avril 1962 L'amont du bassin versant sous les eaux

Décembre 1944 La crue majeure pour l'amont du fleuve Charente

Février 1904 La crue de référence de la Charente, dépassée en 1982

REPÈRES DE CRUES ET DE SUBMERSIONS

BASSIN VERSANT DE LA CHARENTE



Production du document :



Etablissement Public Territorial de Bassin Charente
5, rue Chante-caille - ZI des Charriers - 17100 SAINTES
Tel : 05 45 74 00 02 - Fax : 05 46 74 00 20
Courriel : eptb-charente@fleuve-charente.net

Date de réalisation : décembre 2017

Photos © EPTB Charente.

En couverture : Taillebourg (17), Port-des-Barques (17), Fléac (16).
En page 2 et en dernière page : Angoulême (16).

Partenaires :



www.sageboutonne.fr



www.agglo-rochefortocean.fr

PARTENAIRES :



REPÈRES DE CRUES ET DE SUBMERSIONS

BASSIN VERSANT DE LA CHARENTE



QU'EST-CE QU'UN REPÈRE D'INONDATION ?

Un repère de crue ou un repère de submersion marine est une marque inscrite par l'Homme pour représenter un niveau d'eau important atteint localement par un cours d'eau lors d'une crue ou par la mer lors d'une inondation côtière.

Il peut prendre la forme d'une marque gravée, d'une marque peinte ou d'une plaque spécifique.

QUEL EST SON OBJECTIF ?

Il est un témoin des inondations passées. Il contribue à entretenir une mémoire de l'inondation et rappelle l'existence du risque et la nécessité d'en tenir compte. Une zone inondée par le passé est en effet susceptible de l'être de nouveau.

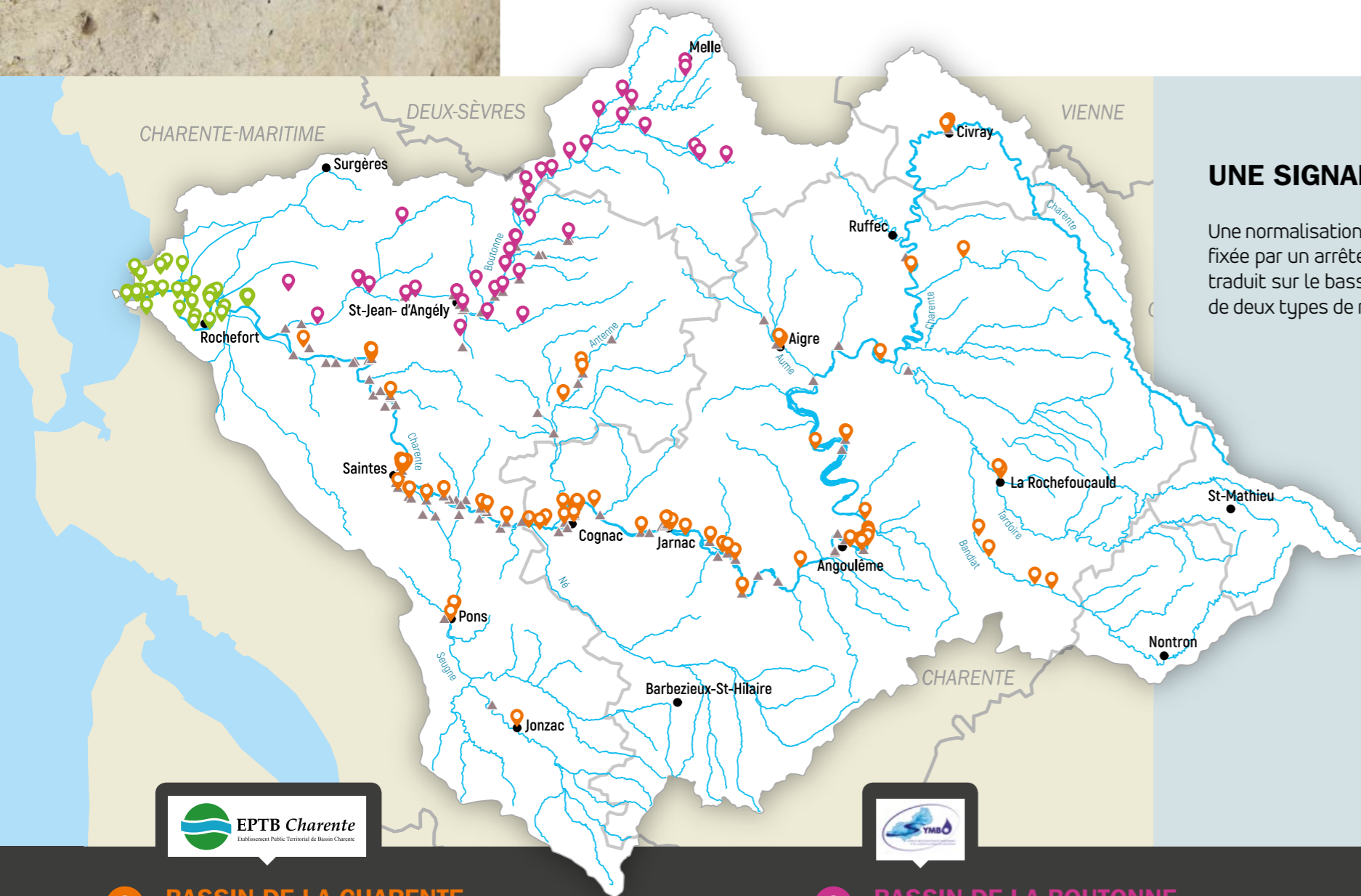
En tant qu'objet matériel, il permet de se représenter l'inondation dans le paysage environnant, en termes de hauteur et d'étendue.

Le repère allie des vocations mémorielles, pédagogiques et patrimoniales.

QUELLES SONT LES OBLIGATIONS ?

- Le Maire, avec l'appui des structures compétentes, doit procéder à l'inventaire des repères de crues existants et établir les repères correspondant aux inondations les plus fortes connues, historiques ou nouvelles.
- Les repères ont un statut de conservation similaire aux bornes géodésiques ou de nivellement de l'IGN.
- La liste des repères d'inondation doit être intégrée dans le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).

cf. article L563-3 du Code de l'Environnement et ses décrets d'application



UNE SIGNALÉTIQUE SPÉCIFIQUE

Une normalisation des nouveaux repères de crues a été fixée par un arrêté ministériel du 16 mars 2006. Il s'est traduit sur le bassin de la Charente par le déploiement de deux types de repères. ▶▶▶



REPÈRE DE CRUE



REPÈRE DE SUBMERSION MARINE

LES REPÈRES ET LE PAPI CHARENTE & ESTUAIRE

- Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Charente & Estuaire est un programme contractualisé entre l'Établissement Public Territorial de Bassin Charente (EPTB Charente), des maîtres d'ouvrages et des financeurs dont l'État. Il couvre tous les axes de la prévention des risques d'inondations dont l'amélioration de la connaissance.
- 167 nouveaux repères ont été implantés dans plus de 80 communes par le biais d'actions du PAPI portées par l'EPTB Charente, le Syndicat Mixte d'études pour la gestion et l'aménagement du bassin de la Boutonne (SYMBO) et la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (CARO).
- 150 sites comportant des repères historiques préexistants ont aussi été recensés.
- Des panneaux d'information ont été installés en complément dans plusieurs villes du bassin.



BASSIN DE LA CHARENTE
MAÎTRE D'OUVRAGE : EPTB CHARENTE
87 nouveaux repères posés dans 41 communes

▲ 125 repères historiques recensés
(161 communes enquêtées)



BASSIN DE LA BOUTONNE
MAÎTRE D'OUVRAGE : SYMBO
40 nouveaux repères posés dans 32 communes

▲ 30 repères historiques recensés
(81 communes enquêtées)



ESTUAIRE DE LA CHARENTE
MAÎTRE D'OUVRAGE : CARO
40 nouveaux repères posés dans 10 communes

REPÈRES
INSTALLÉS
DE 2015 À 2017